

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN CEROU VÈRE
Salles sur Cérrou

Extrait du Registre des Délibérations

Réf : D07 – 19 12 2023
Convocation : 12 10 2023

Comité Syndical du 19 décembre 2023

Objet : Demande de subvention à L'Agence de l'eau Adour Garonne, au Conseil Régional Occitanie et aux Département du Tarn et du Tarn et Garonne pour la gestion durable des rivières

Année 2024 : - Mission de suivi et de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques -mission technicien rivière

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session publique à Salles, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers titulaires en exercice :	26
Nombre de membres titulaires présents :	16
Nombre de membres suppléants présents :	02
Nombre de pouvoir donné :	00

Présents :

Mesdames SOULIE Christiane, REDO Aline

Messieurs

BONNET Michel, ALMAYRAC Jean-Jacques, SOUYRI Joël, VIGROUX Didier, BARRAU Jean-Louis, MARTY Denis, VERGNES Philippe, JONGBLOET François, BRIERE Alex, MALET Christian, PUECH Christian, BOHERE Jean-Christian, TRESSOLS Bernard, SCHULTHEISS Pierre, *SOULIE Jérôme (Suppléant)*, *CLERGUE Jean-Claude (Suppléant)*.

Pouvoirs :

Absents : COUGOUREUX Rolland

Absents Excusés : PAILLAS Pierre, DALMAYRAC Gilbert, VALIERE Jean-Paul, AZAM Rolande, HERIN Christophe, RUFFEL Francis, MOULIADE Régine, ESCOUTES Jean-Marc, DOUZIECH Florent

Secrétaire de séance élu : M. VERGNES Philippe

Intervenants : M. VERGNES Laurent (SMBCV), Mme. ROMEO Aline (SMBCV)

- Vu les compétences du Syndicat mixte de bassin Cérrou Vère dans la cadre de la gestion intégrée de l'eau et des rivières
- Vu les attributions d'aide en matière de restauration et de gestion durable des milieux aquatiques de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Conseil Régional Occitanie et des Départements du Tarn et du Tarn et Garonne

Pour le territoire des bassins Cérrou et Vère, il est rappelé que la DCE et le SDAGE 2022 2027 demande « l'atteinte d'un bon état écologique des cours d'eau » d'ici 2027. Pour atteindre ces objectifs, la gestion des rivières est une des composantes fondamentale. Cette gestion ne doit pas se limiter à une gestion de la ripisylve (entretien régulier, gestion des embâcles,...) L'approche doit être plus globale doit appréhender le fonctionnement global des tous les cours d'eau des bassins, des travaux hydro-morphologiques doivent être engagés (recharges sédimentaires et continuité écologique) des travaux de renaturation et de mise en défens de berges mais aussi des travaux de lutte contre les espèces invasives qui ont été inventoriées sur le territoire.

Le président propose de solliciter les aides maximales aux différents partenaires financiers pour assurer la mission de suivi et de gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques -mission technicien rivière

Le Président demande au conseil de lui permettre de solliciter les aides aux différents partenaires financiers selon le plan de financement ci-dessous :

- PLAN DE FINANCEMENT : GESTION DURABLE DES RIVIERES ET DES MILIEUX AQUATIQUES DES BASSINS VERSANTS CEROU ET VERE

MISSION DE SUIVI DE LA GESTION DES RIVIERES ET DES MILIEUX AQUATIQUES (MISSION TECHNICIEN DE RIVIERE)

PLAN DE FINANCEMENT 2024																	
Libellé de l'action	Estimation Dépenses en €	Agence de l'eau Adour Garonne				Département du Tarn			Département du Tarn et Garonne			Conseil Régional Occitanie			Auto financement		
		financement en €	critères	cout plafond	taux d'aide Plafond	aide sollicitée	cout plafond	taux d'aide Plafond	aide sollicitée	cout plafond	taux d'aide Plafond	aide sollicitée	cout Maitrise d'œuvre	taux d'aide	aide sollicitée	montant en €	
		€/ jour	nbre de jours														
Mission Technicien de rivière	90 000	429	210		50%	45 000	50 000	10%	5 000	-	0%	-					
Total	90 000				50,00%	45 000		6%	5 000		0,0%	-		12%	11 232	32%	28 768

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** de solliciter les aides présentées ci-dessus
- **Autorise** Monsieur le Président à demander les aides aux différents partenaires financiers et à signer tout document à intervenir se rapportant à cette opération.

La séance est levée à 20h 30

**SYNDICAT MIXTE DE BASSIN
 CEROU-VERE**
 Plateau de la gare
 81640 SALLES SUR CEROU
 Tél. 05 63 36 45 58

Fait à Salles, le 6 décembre 2022

Le secrétaire, Philippe VERGNES

Le Président, Christian PUECH

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus,
 Au registre figurent les signatures des membres présents.
 Certifié exécutoire par affichage et envoi en Préfecture
 Publiée le :
 Transmise au Représentant de l'Etat le :